

DISCRIMINATION SYNDICALE

SUPER U BEAUCOURT

Belfort le 23 juin 2017

RASSEMBLEMENT LE 27 JUIN 2017 A 11h00

Mardi 27 juin à 11h30 notre camarade Rachid, mandaté CGT est convoqué à un entretien préalable pouvant aller jusqu'au licenciement, pour un motif qui est inconnu.

Nous pensons que son seul tort est d'avoir tenté d'organiser une section syndicale CGT au sein de son entreprise, le SUPER U de Beaucourt, pour défendre les droits des salariés, revendiquer de meilleurs conditions de travail et de vie, et bien sûr demander des salaires décents.

En 2015, Rachid avait réussi à faire organiser des élections pro dans l'entreprise et proposer une liste de candidats CGT.

Les élections se sont déroulées dans un contexte très tendu, pressions et tentatives de chantage sur les électeurs et les candidats.

Du coup quorum non atteint au 1^{er} tour donc second tour avec une liste patronale...

La liste CGT n'est pas élue !

Depuis les élections, Rachid persiste à faire en sorte qu'au moins la réglementation soit appliquée dans l'entreprise et « ose » même parfois exiger de nouveaux droits !

La direction n'a pas ménagé Rachid sur l'organisation de son travail, (horaires, charge et moyen mis à disposition). et surtout elle a tenté de l'isoler.

Aujourd'hui elle le convoque il est clair que le seul objectif de la direction est de s'attaquer à la CGT au travers de ce militant CGT, pour mieux exploiter les salariés en toute tranquillité.

Quand on s'attaque à un mandaté de la CGT c'est à toute la CGT que l'on s'attaque, mais aussi aux droits des salariés de s'organiser, se syndiquer, faire grève, revendiquer.....

RASSEMBLEMENT LE 27 JUIN 2017 A 11h00

DEVANT LE SUPER DE BEAUCOURT

La CGT met en place une motion de soutien pour le camarade disponible auprès de l'Union Départementale CGT (ud90@cgt.fr) ou sur le site www.cgt-belfort

